

RESUME DU RAPPORT DU PURGA A FIN DECEMBRE 2020

Le présent rapport note présente l'état d'exécution du Programme d'Urgence de Soutien aux filières agricoles impactées par la COVID 19 (PURGA) au 31 décembre 2020. Ce rapport concerne l'année 2020.

Compte-tenu notamment du redressement plus rapide que prévu de l'économie ivoirienne face aux effets de la Covid-19, le Comité Interministériel des Matières Premières (CIMP) du 17 septembre 2020 a proposé une contribution totale de l'Etat au PURGA de 65 milliards de FCFA, contre une prévision initiale de 132.55 milliards FCFA. La contribution des PTFs a été maintenue à 35,88 milliards FCFA.

Au 31 décembre 2020, le budget global prévisionnel du PURGA est ainsi évalué à 100,88 milliards de FCFA, dont 64% de contribution de l'Etat et 36% d'appui financier attendu des PTFs.

Le taux de décaissement global au 31 décembre 2020 est de 50,8%. L'Etat a décaissé 45 milliards FCFA, soit 69,2% de sa contribution attendue et les PTFs ont décaissé 6,26 milliards FCFA, soit 17,44%.

Les 7 principales filières d'exportation (anacarde, coton, hévéa, palmier à huile, banane dessert, ananas, mangue) et les filières de productions alimentaires (riz, maïs, manioc, banane plantain, légumes, aviculture, porciculture, aquaculture) ont poursuivi la mise en œuvre de leurs différents programmes, qui ont été réadaptés suite au réaménagement budgétaire.

Les principaux défis relatifs aux procédures fiduciaires et celles relatives aux passations des marchés, ont été progressivement résorbés. Le réaménagement budgétaire a entraîné de sérieuses perturbations des programmes de l'ensemble des filières.

La mise en œuvre des programmes arrêtés se poursuivra en 2021.